



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24093405

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

12 JUIN 2024

Le Greffier

N° d'entreprise : **0840 625 061**

Nom

(en entier) : **CATALENT GOSSELIES HOLDING**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Auguste Piccard 48 à 6041 Charleroi**

Objet de l'acte : Démission et Nomination commissaire

Extrait des décisions écrites de l'actionnaire unique de la société du 4 juin 2024:

[...]

1. Révocation du commissaire de la Société

Suite à l'acquisition de Catalent Inc. par Novo Nordisk en février 2024, il a été décidé de nommer Grant Thornton en qualité de commissaire de toutes les entités du groupe Catalent, en ce compris la Société.

En conséquence, l'Actionnaire décide de révoquer EY Réviseurs d'Entreprises SRL, ayant son siège à De Kleetlaan 2, 1831 Diegem, et représentée par son représentant permanent Monsieur Thomas Meurice (ci-après EY), en qualité de commissaire de la Société, avec effet à la date des présentes décisions écrites.

2. Nomination d'un nouveau commissaire de la Société

Suite à la révocation de EY en qualité de commissaire de la Société, l'Actionnaire décide de nommer Grant Thornton ayant son siège à Uitbreidingstraat 72, boîte 7, 2600 Berchem et représentée par son représentant permanent Monsieur Aman Kuderbux (ci-après Grant Thornton) en qualité de commissaire de la Société pour une durée de trois ans, de sorte que son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels de la Société relatifs à l'exercice social couvrant la période du 1er juillet 2025 au 30 juin 2026.

La rémunération de Grant Thornton est fixée à 3.200 euros par an, indexée chaque année.

3. Pouvoir d'accomplir les formalités légales.

L'Actionnaire décide de donner tous pouvoirs à chaque administrateur de la Société, ainsi qu'à Sahra Benrabah, Sarah Wauthion, Els De Troyer, Philip Van Nevel, ainsi qu'à tout autre avocat ou employé de Freshfields Bruckhaus Deringer LLP, dont l'adresse professionnelle est située Bastion Tower, Place du Champ de Mars 5, 1050 Bruxelles, chacun d'eux ayant le pouvoir d'agir seul et de se faire substituer ou subdéléguer, afin d'accomplir, au nom et pour le compte de la Société, toutes les formalités légales de dépôt et de publication relatives aux résolutions susmentionnées et, notamment la publication d'un extrait de ces résolutions aux Annexes du Moniteur belge et, à cet effet, signer tout document, en ce compris les formulaires I et II, effectuer toutes démarches utiles auprès du greffe du Tribunal de l'Entreprise, ainsi qu'auprès de la Banque Nationale de Belgique et de la Banque-Carrefour des Entreprises et, en général, faire tout ce qui est nécessaire ou utile dans le cadre des résolutions adoptées.

Philip Van Nevel
Mandataire

Déposé en même temps:

- Décisions écrites de l'actionnaire unique de la Société du 4 juin 2024

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/06/2024 - Annexes du Moniteur belge